L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1870. — 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 3 SEPTEMBRE.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 1/2 heures, sur les lieux, Nos [illegible] rue des Magasins, et dans la cour, rue Julia, Camp et Magasins—des fournitures pour [illegible], peintures, huiles, etc., mulets, wagons, etc.—Aussi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs—quinze terrains situés au faubourg Darcantel, dans le Troisième District, [illegible] formant tout l'îlet borné par les rues Elysian Fields, Pelopidas, Marigny et Chemin [illegible], avec les bâtisses qui s'y trouvent—[illegible] terrain situé au faubourg [illegible] Quatrième District, face à la rue St André, [illegible] bâtisses qui s'y trouvent—Aussi, une [illegible] de terre situé dans la paroisse Livingston [illegible] terrains au faubourg Washington, [illegible] bornés par les rues Prosper, [illegible] et du Port, avec les bâtisses [illegible]—Aussi, un terrain, dans le [illegible] District, rue Dumaine, entre Derbigny et [illegible].

[illegible] Feriet, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel [illegible], à midi, de très bons terrains [illegible] dans la rue de Chartres, entre les rues [illegible] Quartier, et dans la rue de l'Hôpital, [illegible] et Chartres, provenant de la succession de [illegible].

[illegible] Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue [illegible], Nos. 45 et 47—200 caisses de bottes, [illegible] brodequins.

[illegible] D. E. Morphy, à 11 heures et demie, à l'encan [illegible] Star, coin des rues Notre-Dame et Commerce—25 tonneaux de fer plat, carré, rond, en [illegible] cercles.

[illegible] même, au No 47 rue des Magasins—pour [illegible].

[illegible] Walden, au magasin de Hoyt et Wilcox, [illegible] Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette, [illegible] beurre Goshen, de choix. Et, à sa [illegible], rue Natchez, assortiment général [illegible] comestibles, vins, etc.

[illegible] Montgomery, à sa salle d'encan—Ventes de meubles.

[illegible] Dejan, aux écuries de P. Liner, rue Gravier, [illegible] chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies.

[illegible] Bonnet & Co, aux Nos 82 et 84 de la rue de [illegible] chapeaux français et américains, [illegible], draps, etc.

ATTENTION :

Propriétés améliorées et vagues, [illegible] l'encan par le Shérif.

[illegible] l'attention sur les ventes à l'encan [illegible] aujourd'hui à midi, à la Bourse [illegible] et des Encanteurs, rue Royale [illegible] Shérif. Ces ventes comprennent [illegible] avec les bâtisses et améliorations [illegible] rue St André, entre celles [illegible] St-Thomas, Quatrième District [illegible] rue Dumaine, entre celles [illegible] Deuxième District [illegible] avec les bâtisses et améliorations, [illegible] rues Lafayette et du [illegible] Washington, Troisième District [illegible] l'angle des rues [illegible].

[illegible]

ATTENTION :

[illegible] continue [illegible] aujourd'hui à 10 heures à [illegible] la continuation de la vente du [illegible] No 82 rue des Magasins, consistant [illegible] pinceaux, fournitures pour [illegible].

ATTENTION.

[illegible] appelée sur la vente de terres [illegible] aujourd'hui à [illegible] par D. E. Morphy.

Paris et la Guerre du Peuple.

[illegible] titre le *World* publie dans son [illegible] du 26 un article qui mérite d'être [illegible] car il contient une appréciation [illegible] de la situation de la France :

[illegible]

Il est possible, il paraît même probable [illegible] l'ennemi en marche sur Paris attend [illegible] semblable de ses victoires. La [illegible] envoyer récemment par le gouvernement prussien aux divers cabinets [illegible] pour appeler leur attention sur [illegible] prendre contre "l'anarchie [illegible]" indique clairement à ceux [illegible] les idées et la politique du [illegible] Prusse et de son ministre, l'intention [illegible] d'imposer au peuple français [illegible] de gouvernement autre que la [illegible], à la place de l'empire napo[illegible] dont la Prusse a déjà déclaré la [illegible] nécessaire à sa paix et à son bonheur. Cette intention est basée sur l'idée [illegible] la chute de Paris, la France, profondément dégoûtée du mauvais gouvernement de Napoléon, acceptera une royauté quelconque inventée pour elle par ses [illegible], plutôt que de prolonger une [illegible] désastreuse.

Nous croyons qu'on n'a jamais plus [illegible] toutes les conditions d'un [illegible] problème politique. Il n'y a pas la moindre [illegible] entre la situation de la France sous le second empire et celle où elle se trouvait sous le premier.

[illegible]

[illegible] La Prusse fait de cette [illegible] une guerre du peuple français. Il n'est nullement certain qu'elle [illegible] ses avantages au point d'atteindre et d'investir, encore moins de vaincre et d'occuper la capitale historique de [illegible] France. Mais si elle le fait, c'est alors [illegible] que la guerre du peuple commencera sérieusement ; et cette guerre-là, [illegible] commencée, quand le peuple de la France et quand le sé[illegible] lequel il combat est le dix-neu[illegible] siècle, signifie certainement la victoire du peuple.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

TAXES.—Nous devons rendre justice à l'administrateur des finances, M. John S. Walton ; il fait tout ce qu'il peut et plus que n'a jamais fait aucun de ses prédécesseurs pour faciliter, sans frais judiciaires, le paiement des contributions. On trouvera aujourd'hui dans l'*Abeille* un nouvel avis prévenant les contribuables qu'ils pourront encore retirer leurs reçus de taxe pendant que le département du trésor prépare les comptes pour les livrer aux cours de justice. M. Walton recommande à tous les délinquants de profiter de la dernière occasion qui leur est offerte de payer leurs taxes sans frais additionnels. Cette attention bienveillante et vraiment démocratique de l'administrateur des finances mérite d'être signalée.

☞ MM. S. B. Churchill & Bro., 81 rue Tchoupitoulas, proposent au public des marchés avantageux en fusils, quincaillerie et coutellerie. Ils ont des fusils à deux coups à $8, $10, $15, $20 et $25; des carabines à $15 et $20; des revolvers à $8 et $10, des scies à $12 et $13 la douzaine; d'autres à $6 et $8 la douzaine; des couteaux et fourchettes, à $1, $2 et $3 la douzaine; des canifs à $3, $4 et $5 la douzaine; des charrues assorties à $4 50 et $6 chacune; des selles McClellan à $5. Ils ont un nouveau stock assorti acheté au comptant aux plus bas prix du marché.

CONSULTATIONS.—On trouvera plus loin un avis du Dr Oriard, qui informe sa clientèle qu'il est de retour ici et qu'il continuera à donner des consultations, de midi à 3 heures, chez lui, au coin des rues Orléans et Dauphine. Excellente nouvelle pour le quartier.

LES COMMANDEMENTS DE L'ARMÉE DU RHIN.—Le *Journal officiel* du 17 août annonce que par décret impérial, signé le 12 août, au grand quartier-général de Metz, le maréchal Bazaine commandant en chef des 2e, 3e et 4e corps de l'armée du Rhin, a été nommé au commandement en chef de la dite armée, et le général de division Jarras, aide-major général de l'armée du Rhin, a été nommé aux fonctions de chef d'état major général de la dite armée.

UNE HARANGUE DE BAZAINE.

Nous empruntons ce qui suit au *Paris-Journal* du 15 août :

Toutes les nouvelles qui nous parviennent du quartier-général sont de plus en plus rassurantes.

Les convois de troupes se succèdent avec rapidité ; les vivres et les munitions abondent ; le soldat, qui, du reste, n'avait jamais perdu sa confiance, a repris toute sa gaîté.

Bazaine visite les cantonnements. Les soldats se pressent autour de lui, et sont heureux de recueillir quelques mots de sa bouche. Nous lisons, dans une lettre particulière, un petit discours tout militaire, entendu au bivouac, et adressé avant-hier par le général à une centaine de troupiers qui l'entouraient.

"Mes enfants, disait le maréchal, je n'ai qu'un reproche à vous faire : Vous vous [illegible]. A Wissembourg, où vous avez manqué de munitions, les Prussiens, avec [illegible] que vous aviez, en auraient eu pour [illegible] jours.

"Eh! que diable, raisonnons donc un peu. On sommes-nous? En plein sur notre grande ligne de défense. De Thionville à Metz et de Metz à Nancy nous tenons le terrain. Derrière cette ligne qui vous nous [illegible], celle de la Meuse. Derrière la Meuse, qu'avons-nous? la Champagne; un champ de bataille que nous connaissons, n'est-ce pas? Et après la Champagne, qu'avons-nous encore? l'Argonne. Vous souvenez-vous de l'Argonne? Vous souvenez-vous de Valmy? Les Prussiens s'en souviennent, eux, et je ne vous dis que ça! Et après l'Argonne, qu'est-ce que nous trouvons? Ce réseau de rivières illustré par la campagne de 1814, toutes les pays que coupent l'Aisne, la Marne, l'Aube, la Seine, et même l'Yonne et l'Armançon.

"Eh bien! tout cela n'est rien encore; car derrière Metz, derrière la Meuse, derrière l'Argonne, derrière la Champagne, derrière nos vallées de la Marne, il y a Paris, et derrière Paris, la France,—La France, c'est-à-dire quarante millions de citoyens en armes, qui ont du cœur [illegible] dans chaque poitrine et [illegible] argent dans nos caisses. Sacrebleu! je crois pas qu'il soit tant nécessaire de mettre ces morceaux doubles. Allons-y gaiment, mais sans nous presser. Nous avons le temps."

Inutile de dire si cette harangue, où la démonstration stratégique du grand homme de guerre se cachait sous cette bonhomie soldatesque, fut accueillie avec des cris d'enthousiasme.

Toutes les masses tendues sauraient voulu prendre sa main, si peu celle du colonel, la secoua vigoureusement, et continua sa visite.

LA GUERRE DIPLOMATIQUE.

On lit dans le bulletin du *Journal Officiel* :

"L'opinion publique en Europe rend justice au courage héroïque de nos soldats et à l'énergie avec laquelle la nation tout entière, qui se lève comme un seul homme, s'apprête à réparer un revers imprévu.

"Nos adversaires avaient compté sur les divisions de partis qui auraient été une trahison à la cause nationale. Le patriotisme des Chambres et du pays a déjoué ce calcul. Au Corps Législatif, la droite et la gauche ont rivalisé d'ardeur pour pousser jusqu'à leur dernière limite la vigueur et l'esprit de dévouement de la France.

"Ce nouveau malheur a trouvé dans les représentants du pays le concours le plus actif et le plus loyal.

"La séance du 10 août marquera parmi les plus nobles journées de nos annales parlementaires. Jamais nation n'a obéi à des sentiments plus élevés. Cette attitude des Chambres a été pour les troupes un encouragement et une récompense. Nos soldats sentent qu'ils ont derrière eux la nation tout entière et que l'heure approche où l'ennemi sera chassé de nos foyers.

"Le rapport diplomatique, l'ensemble de la situation témoigne des efforts efficaces qui ont été faits pour mettre sur un bon pied nos relations avec les puissances en ce qui touche la crise actuelle.

"Au début de la lutte, le comte de Bismark poursuivait les combinaisons suivantes :

"1o. Exciter contre nous les susceptibilités de l'Angleterre, sous prétexte des affaires de Belgique ;

"2o. Cimenter une alliance entre la Prusse et la Russie ;

"3o. Nous brouiller avec l'Espagne à propos de l'incident Hohenzollern ;

"Nous aliéner l'Italie au sujet de la question romaine.

"L'ensemble de ce plan a complètement échoué.

"L'Angleterre, pleinement rassurée par nos déclarations si nettes et si loyales, vient de signer avec nous un traité qui, nous est aussi utile qu'à la Belgique elle-même, et qui assure notre frontière du Nord.

"La Russie, non-seulement n'a pas signé de traité avec la Prusse, ainsi que M. de Bismark l'espérait, mais l'opinion publique, dans toute l'étendue de l'empire, du Czar, a montré une attitude de plus en plus défavorable à l'extension exagérée de la monarchie prussienne.

"Bien loin de nous être hostile, l'Espagne ne nous a témoigné que des dispositions empreintes de la cordialité la plus parfaite.

"Il en a été de même de l'Italie. D'accord avec le cabinet de Florence, nous nous sommes replacés sur le terrain de la convention du 15 septembre, et la solution intervenue s'est accomplie à la satisfaction commune, sans soulever la moindre difficulté.

"Ainsi donc, ni à Londres, ni à Saint-Pétersbourg, ni à Madrid, ni à Florence, M. de Bismark n'a réussi dans le programme qu'il s'était tracé.

"Les sympathies du Danemark à notre égard continuent à être aussi vives qu'avant la guerre ; notre escadre est devant le port de Kiel, et de grands événements auront lieu de ce côté.

"Les armements de l'Autriche et de l'Italie se complètent.

"Il ne saurait être question un instant de négociations pacifiques.

"Au moment où la guerre ne fait que commencer, où le sentiment national se prononce avec une énergie admirable, l'idée d'une défaillance ne peut venir à aucun Français.

"Nos relations avec l'étranger sont ce qu'elles doivent être, et le nouveau ministre des affaires étrangères trouvera le terrain bien préparé pour poursuivre l'œuvre commencée par son prédécesseur."

LE COURS LÉGAL DES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE.

Le *Journal Officiel* contient un décret de promulgation de la loi sur le cours des billets de banque. Voici le texte de cette loi qui porte pour titre *Loi relative au cours légal des billets de la Banque de France* :

"Art. 1er.—A partir du jour de la promulgation de la présente loi, les billets de la Banque de France seront reçus comme monnaie légale par les caisses publiques et par les particuliers.

"2.—Jusqu'à nouvel ordre, la Banque est dispensée de l'obligation de rembourser ses billets avec des espèces.

"3.—En aucun cas, le chiffre des émissions de la Banque et de ses succursales ne pourra dépasser 1 milliard 800 millions.

"4. Les dispositions des articles 2 et 3 ci-dessus sont applicables à la Banque de l'Algérie, dont les émissions de billets ne pourront dépasser le chiffre de 18 millions.

"5. Les coupures des billets pourront être réduites à 25 fr."

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

Corps Législatif.

SÉANCE DU 12 AOUT.

Au commencement de la séance, M. le ministre de la guerre est monté à la tribune, et a lu une dépêche de Metz. "L'Empereur a accepté la démission du maréchal Le Bœuf, comme major-général."—Rien de plus.

M. Gambetta dépose une pétition de certains électeurs de Paris demandant qu'on accélère l'armement de Paris, qu'on leur donne des armes et qu'on envoie à la frontière toutes les troupes régulières. L'honorable député dit que tant qu'on prendra des mesures patriotiques, on aura l'assentiment et l'appui de la population parisienne.—M. le ministre de la guerre dit qu'avant très peu de jours, 70,000 hommes de plus seront devant l'ennemi.—M. Gambetta remercie avec véhémence. (Applaudissements.)—M. le ministre de la guerre demande ensuite la permission de se retirer. —Sa sortie est couverte d'applaudissements.

M. Terme demande à M. le ministre de l'intérieur quelles mesures il compte prendre à l'égard des Allemands résidants en France. Des faits graves se sont produits; le pays a besoin d'être rassuré. M. le ministre de l'intérieur répond :

"Au début de la guerre, le gouvernement avait jugé bon de retenir les Prussiens résidants en France pour qu'ils ne puissent pas se joindre à l'armée ennemie. Les circonstances devenant graves et la présence d'étrangers devenant nuisible, on prend depuis avant-hier les mesures nécessaires pour expulser les étrangers qui sont dans Paris. Avant-hier, 1,200 Prussiens sont partis; autant hier soir; on ira très vite."

M. de Piennes se lève pour parler. La Chambre murmure. M. Pelletan dit qu'il y a eu deux fautes commises : la première est de retenir les Prussiens; la deuxième c'est de les expulser aujourd'hui. La Chambre murmure encore davantage. M. Pelletan demande où est l'espion, dont on a affiché les dépêches? M. de Piennes demande protection pour les Allemands inoffensifs.

M. le ministre de l'intérieur dit qu'une mesure comme l'expulsion comporte des tempéraments. Les hommes inoffensifs, honorables, connus, ne seront pas renvoyés.

M. Haentjens demande comment le gouvernement n'a pas encore songé à interdire les dépêches privées de France à l'étranger. Cela sert à envoyer des renseignements à mots couverts.

La Chambre proteste.

M. Pelletan dit qu'il approuve la réponse de M. le ministre, quant à l'expulsion en masse; mais il demande où est l'espion dont on a tant parlé? Si on ne sait pas où il est, on a le droit de croire à une manœuvre publique.

M. Chevreau ne répond pas.

M. de Dalmas dit que c'est l'ancien ministre de l'intérieur qui pourrait répondre. "Pas du tout!" s'écrie M. Chevandier de Valdrôme. Celui-ci dit : "Aucun espion n'a été arrêté par les autorités civiles. Les dépêches publiées émanent de l'autorité militaire." (Cris et exclamations.) L'ordre du jour est enfin prononcé.

M. de Montagnac, au nom de la commission d'initiative, conclut au rejet de la proposition de M. Jules Favre, relative à la formation d'un comité exécutif de défense nationale.

La proposition n'a été rejetée, dit M. Maguin, que par 8 voix contre 7.—M. Picard demande la parole pour combattre les conclusions du rapport. "Il n'est pas à l'ordre du jour," dit le président.—"Qu'on le mette à l'ordre du jour de demain!" s'écrie M. Arago.

M. Glais-Bizoin qui, depuis le commencement de la séance, a essayé vingt fois de lire une pétition, finit par réussir à la déposer. Elle est relative à l'expulsion des étrangers.

M. Maguin, au nom de la commission d'initiative, conclut au renvoi dans les bureaux de la proposition de la loi relative à l'enrôlement des fils d'étrangers nés en France.

M. Argence fait le rapport sur la loi relative aux échéances commerciales. Une discussion très vive s'engage. Beaucoup de députés disent que la question est tellement difficile et délicate, qu'il convient de l'étudier, et ils demandent le renvoi à demain.

M. le ministre insiste.

M. Chagot dit que c'est demain jour d'échéance, le 15 août étant un jour férié.

Cependant la Chambre prononce le renvoi, étant dit que les protêts ne pourront être régulièrement faits avant le 16.

La séance est fixée à midi, demain.

M. Planat demande à qu'elle soit renvoyée à la commission. Le président dit que c'est l'affaire de la commission.

M. Picard demande que la proposition de former un comité de défense soit portée à l'ordre du jour.—Accordé.

M. Estancelin demande que l'on donne le soin de cette organisation aux députés dans leur département.

M. Gambetta combat la demande de M. Estancelin et prie M. le président de ne pas la faire statuer, la meilleure place pour nous tous est ici; il exprime le désir que si, comme il en a la confiance, le comité de défense nationale proposé par M. Jules Favre est créé demain, il soit choisi des personnes chargées de cette organisation.

M. Keller demande que l'on crée au ministère de la guerre un bureau de renseignements, où les familles pourront aller chercher des renseignements sur toutes les personnes qui les intéressent et qui sont sur le champ du combat.

M. Busson-Billault répond que ce bureau est déjà créé et que les renseignements seront donnés à mesure qu'ils arriveront.

SÉANCE DU 13 AOUT.

A l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, M. J. Simon a demandé que, dans le péril de la patrie, les membres des congrégations ne restent pas à l'écart et prennent part à la défense nationale. Une pétition, qu'il dépose à ce sujet, compte 5,000 signatures. D'autres pétitions, en grand nombre, sont déposées dans le même sens. Toute la gauche dépose des pétitions de même nature. M. Gambetta demande qu'une loi soit présentée immédiatement. M. de Piré dit qu'il est dérisoire d'envoyer les prêtres à l'armée quand il y vont comme aumôniers. M. Argence dépose un projet de loi portant à 2,500 millions le chiffre des billets de banque qui peuvent être émis. Il demande l'urgence. M. Magne répond : "La Banque va être privée de recouvrements pendant un mois, si elle doit continuer à escompter des billets et qu'on ne lui en rembourse pas, elle ne pourra pas tenir. C'est pourquoi il propose d'accorder à la Banque le chiffre de 2,400 millions. C'est après avoir consulté la Banque que ce chiffre a été proposé." (Très bien! très bien!) M. Argence retire son projet.

M. Cochery dépose un projet de loi accordant aux officiers ministériels, appelés sous les drapeaux, de se faire suppléer dans leurs offices. L'urgence est prononcée.

M. de Forcade dit que la commission de la loi sur l'appel des hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans, a entendu que les exemptions de la loi de 1832 et celles de 1868 soient maintenues.

M. Bramo, au nom du gouvernement, dit que le gouvernement accepte l'interprétation.

M. Argence fait le rapport sur la loi des effets de commerce. La loi ne s'appliquera qu'aux effets négociables, les endossements ne seront pas poursuivis, les intérêts courront.

M. Le Cesne a la parole sur la discussion générale. M. Le Cesne dit qu'il faudrait conserver le protêt, au moins comme mesure conservatrice. Il entre dans une foule de détails, qui ne peuvent être reproduits, pour démontrer que la prorogation des échéances est une cessation générale de payement.

M. Dalloz dit, au contraire, qu'il ne faut pas de protêt et qu'il faut étendre le bénéfice de la loi aux dettes civiles.

M. Chagot défend son amendement (délai porté à 60 jours), prorogation du remboursement des dépôts et comptes courants.

M. Werlé fait remarquer qu'il faut au moins dire que le protêt doit être prorogé, ou bien qu'il faut dire que le protêt ne pourra être fait qu'au bout d'un mois.

M. Werlé pense que cette prorogation de délais est une véritable faillite.

M. Duvernois, ministre du commerce, explique pourquoi le gouvernement n'a pas voulu innover. Il a suivi les précédents de 1848; il n'a pas voulu qu'il y eût protêt, parce que le protêt, sans être une poursuite, atteint moralement le crédit et produit la cessation de payement.

En tout cas, il faut faire quelque chose et le faire vite, sans quoi le retard sera pire qu'une mauvaise loi.

M. Germain dit que la Banque escomptera avec prudence et sans danger le papier sur les pays jusqu'à présent "non banquables." Il demande en outre que les marchandises déposées dans les magasins généraux fassent l'objet de warrants négociables. Moyennant ces termes, le crédit sera maintenu. Les valeurs seront ce qu'elles étaient, et on évitera absolument la crise que l'on redoute.

Il dit ensuite que la Banque n'a besoin d'être défendue que contre un seul client, le seul mauvais client qu'il y ait, l'Etat. C'est au crédit direct que le gouvernement doit faire appel et non à la Banque.

M. Gambetta dit que la Chambre va se réunir dans ses bureaux. Mais comme demain et lundi nous n'aurons pas de séance, la Chambre qui est saisie du rapport de M. de Montagnac, peut se prononcer sur la formation d'un comité de défense et renvoyer la question immédiatement dans les bureaux.

M. le président répond que la question est à l'ordre du jour. Si la Chambre n'accepte pas le renvoi, la discussion va être ouverte.

M. Picard dit que la proposition est de celles qui se discutent mieux dans les bureaux qu'autre part. La discussion publique serait irritante et peut-être inopportune.

Quelle que soit la proposition, la Chambre veut marcher d'accord avec le ministre de la guerre. Sortons de la tradition et entendons-nous dans les bureaux sur ce point important.—On résiste, M. Picard insiste.

M. le comte de Palikao demande à faire, au nom du gouvernement, une déclaration. Quand le ministère s'est constitué, il a compté sur la bienveillance et le patriotisme de la Chambre. Il a assumé une responsabilité très lourde. Si la responsabilité n'était pas suivie de l'autorité, le ministère se retirerait devant un vote.

M. Picard dit que personne ne veut diminuer l'autorité ou la responsabilité du ministre de la guerre. Mais il ne faut pas que le ministre s'oppose au renvoi de la proposition dans les bureaux.

M. Gambetta insiste, sans quoi la question sera publiquement discutée. "Il faut savoir si nous avons à choisir entre le salut de la patrie ou le salut d'une dynastie."—Une tempête effroyable commence.

Les bureaux n'ayant pas été convoqués pour nommer une commission, la proposition de M. Jules Favre, relative au comité de défense, est évidemment rejetée.

Le projet de loi élevant l'émission des billets de banque à 2 milliards 400 millions est adopté à l'unanimité.

Le président invite les députés à ne pas s'éloigner de Paris, afin de pouvoir se rendre de suite, s'il y avait lieu, à une convocation.

L'urgence est adoptée sur le projet ouvrant un crédit de 5 millions au budget de la ville de Paris pour secourir les familles nécessiteuses dont les soutiens sont appelés sous les drapeaux dans la garde mobile.

La séance est levée.

Demain, à une heure et demie, séance publique.

Troubles à Bordeaux.

On lit dans le *Courrier de la Gironde* :

"Le jeudi 11 août, jusqu'à neuf heures et demie du soir, le cours de l'Intendance était envahi par une foule émotionnée, impatiente, mais calme et digne cependant.

"La circulation était complètement arrêtée. On attendait des nouvelles, lorsqu'à onze heures une masse se rua sur la préfecture.

"On frappe aux portes de la préfecture. On pousse des cris, parmi lesquels sont en majorité ceux de : Des dépêches! ..... le préfet! ....

"Les mécontents se forment en colonne serrée, et se dirigent vers les allées de Tourny.

"Leur cri de ralliement est : Aux jésuites! Quelques cris de : Vive la république! s'élèvent de temps en temps.

"Quatre ou cinq mille personnes enfin descendent la rue Fondaudège avec l'intention formelle de forcer les jésuites à s'engager.

"Le commissaire central, prévenu de la direction de la manifestation, se rend immédiatement à Tivoli, accompagné du substitut, après avoir requis le commandant des pompiers de lui envoyer 25 de ses hommes en armes, et suivi de 40 agents ou sergents de ville.

"Arrivé bien avant la foule à Fondroit [illegible], le commissaire y trouve 40 douaniers en armes.

"Enfin la bande arrive. Les douaniers croisent la baïonnette en travers de la grille.

"On nous tue! s'écrie la foule; elle se retire en lançant quelques pierres aux douaniers.

"Le commissaire central fait ouvrir la porte de service et ses agents opèrent quelques arrestations et enlèvent leur drapeau.

"Après un mouvement d'étonnement assez prononcé, la foule reprend l'offensive, réclame son drapeau et promet de se retirer.

"M. Dubreuilh, adjoint au maire, se charge à ce moment d'être son ambassadeur. Le drapeau est rendu.

"M. Gibert, ancien conseiller municipal, vient réclamer les prisonniers.

"Sa démarche n'est pas aussi heureuse que celle de M. Dubreuilh.

"A sa réclamation, M. le commissaire central répond :

"La justice aura son cours."

"On fait les trois sommations légales et la foule se disperse.

"Pendant ce temps, la place de la Comédie devenait le théâtre d'incidents déplorables.

"Toute la journée, comme depuis plusieurs jours, une fermentation sourde avait, en quelque sorte, annoncé ce qui commençait à paraître.

"Vers le soir, l'excitation allait croissant.

"Bientôt le trouble parut à son comble. Quinze cents à deux mille personnes, amassées sur la place de la Comédie, commencèrent à chanter *la Marseillaise* et à pousser les cris de révolte qui commencent à se faire entendre dans toutes les grandes villes. L'autorité fit avancer deux compagnies de gendarmes.

"La présence des troupes ne parut pas émouvoir beaucoup. Les cris de : Vive la république! retentissent dans la foule, et la *Marseillaise* recommence. Les soldats étaient sur le point d'être débordés par cette foule envahissant leurs rangs et leur criant : Vive la ligne! Le capitaine commandant s'aperçut bien vite qu'il n'y avait rien à gagner, et prit alors les dispositions nécessaires. Les sommations légales furent faites au son du clairon, et la foule prit le parti de se disperser."

—On écrit du prieuré de Dinan (Côtes-du-Nord) :

"La Bretagne tout entière est prête à s'armer pour la défense du territoire; jamais nos populations, un peu sombres parfois, n'ont eu pareil élan; la noblesse, la bourgeoisie, les populations rurales surtout sont animées et demandent des armes. On ne distribue pas assez de fusils de rempart et surtout assez vite au gré des impatients. C'est simple, mais c'est grand, pas de parade, mais des hommes, et des hommes solides et animés du meilleur esprit d'ordre. La garde nationale bretonne, avec ses principes rigides, conviendrait surtout à calmer les Parisiens."

—Le *Sémaphore de Marseille* publie la proclamation suivante :

"Le département des Bouches-du-Rhône vient d'être mis en état de siége.

"Cette mesure doit rassurer les bons citoyens. Le général de division compte sur leur concours le plus énergique pour le maintien de la tranquillité publique, de même qu'ils peuvent compter sur le sien en toutes circonstances.

"Les fauteurs de désordre seuls doivent comprendre que toute tentative d'agitation ou de manifestation publique sera sévèrement réprimée. Ils sont les complices de l'ennemi et doivent être traités comme tels.

"Au quartier général à Marseille, le 10 août 1870.

"Le général de division, commandant la 9e division militaire. D'ENEA."

LE ROI VICTOR-EMMANUEL.—Nous lisons dans la *Patrie* :

Un de nos correspondants de Florence nous transmet, à la date du 8 août, les paroles suivantes, qui auraient été dites par le roi Victor-Emmanuel en présence d'un certain nombre de notabilités politiques. Notre correspondant, qui est un homme des plus sérieux, nous garantit l'authenticité de sa version.

"C'est en cette épreuve, si elle devenait plus grave, que se révèlerait la loyauté de l'Italie et l'utilité dont elle peut être à l'Europe et à la France par le maintien, en tous cas, de la tranquillité dans le Sud du continent.

"Aucun désastre des armées françaises ne diminuerait le sentiment qu'à l'Italie des liens qui la rattachent à la France.

"Plus que jamais, quand la France serait impuissante à faire une nouvelle expédition à Rome, l'Italie tiendrait ses engagements, *fallût-il occuper toutes nos forces disponibles autour de la frontière romaine.*"

—Le *Gaulois* garantit l'exactitude de la nouvelle suivante, qui est de nature à calmer bien des inquiétudes :

"Le rendement de la récolte en blé dépasse de 4 à 5 pour 010 le rendement d'une année moyenne dans 81 de nos départements."

—M. Lalane, directeur du collége Stanislas, vient de transformer ce collége en un vaste infirmerie. Cent lits sont tenus à la disposition de nos blessés. Les maîtres d'étude et tout le personnel de l'administration remplissent les fonctions d'infirmiers. Une salle particulière est offerte aux officiers. Le collége a de plus envoyé dix hommes pour travailler aux fortifications de Paris.

CHRONIQUE LOCALE.

FABRICATION DE COUPONS.—L'instruction de cette affaire a commencé hier matin devant le recorder Staes, dans le district duquel les coupons ont été fabriqués. Ont comparu F. Falk, S. A. Isaacs, Emile R. Boehler et E. Chassaignac, accusés d'avoir contrefait pour $40,000 de coupons des bons d'Etat.

Le recorder a demandé à M. Boehler ce qu'il avait à dire. Boehler n'a pas fait de réponse, mais M. Chamberlain, avocat du prévenu, a répondu : il n'est pas coupable.

M. Isaacs a répondu qu'il n'avait rien à dire.

M. Falk a répondu qu'il n'était pas coupable.

M. E. Chassaignac a fait la même réponse.

Ils ont tous été renvoyés en prison, d'où ils pourront sortir cependant en fournissant chacun une caution de $10,000.

Un cautionnement de cette somme a été fourni pour Boehler par M. Miller Walt. La garantie est fondée sur un lot de terre, avec cinq bâtisses, dans la paroisse de Jefferson, estimé $6000, et sur une plantation, dans la même paroisse, estimée $25,000, grevée d'une hypothèque de $1500.

M. Isaacs dit qu'il a simplement présenté les coupons au bureau de l'Auditeur, parce qu'il croyait sincèrement qu'ils venaient de Wickliffe, pour qui il avait fait un règlement avec l'Etat.

Des mesures légales ont déjà été prises dans cette affaire. L'avocat général par intérim New, a déposé une pétition à la huitième cour de district et aussi une pétition supplémentaire concernant les coupons. L'affaire sera sans doute bientôt appelée.

NOUVELLES DIVERSES.—Un chien enragé a été tué au coin des rues Joséphine et Magasin, hier, par l'officier Kosenfield.

Philomène Raine, convaincue de vol de linge, a été condamnée à 10 jours de prison.

A. Méserole, accusé d'assaut et batterie et convaincu, payera $25 d'amende ou passera 5 jours en prison.

Anthony Trieou a été condamné à 3 mois de prison.

Alfred Linkeny, accusé d'assaut et batterie par Joséphine Maury, et Richard Robertson, accusé d'avoir essayé d'assassiner Amanda Johnson avec intention de la tuer, ont été envoyés tous deux devant la Cour criminelle.

TEMPÉRATURE.—2 sept. 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.

No. 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	....	75 degrés.
12 "	....	80 "
3 " P. M.	....	83 "
6 "	....	82 "

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'en ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de WILCOX & GIBBS."

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Télégramme de l'Empereur à l'Impératrice.

La rédaction est courte, mais éloquente.

Abandon forcé du siége de Paris.

Stratagème de Bazaine et duperie du Prince Charles.

Destruction d'un corps entier de Prussiens.

Le roi Guillaume tombé en démence.

Rapport officiel prussien sur toutes les batailles autour de Metz.

Mort de l'évêque de Verdun.

Il a été tué un drapeau blanc à la main.

Arrivée d'un magnifique corps de Turcos à Toulon.

Arrestation de Vieux-Temps comme espion.

Guerre de religions et de races.

Marchés Européens

Bruxelles, 2 septembre—Les Français qui sont désarmés en Belgique sont envoyés au camp de Beverloo.

Paris, 2 septembre—Le général Uhrich, qui commande à Strasbourg, dit que la place peut tenir contre l'ennemi et qu'elle tiendra.

Les fortifications de Paris sont minées; on y a accumulé de la poudre de manière à tout faire sauter si les choses arrivaient au pis.

Les Prussiens perdent beaucoup de monde par suite des maladies occasionnées par les privations.

Des nouvelles positives reçues du quartier-général français assurent que Mac-Mahon et Bazaine communiquent ensemble.

Des francs-tireurs français ainsi que des douaniers ont traversé le Rhin à quelques milles au-dessous de Strasbourg et se sont emparés de cinq grands bateaux chargés d'articles de valeur.

Les journaux publient tous des lettres confirmant les succès des Français. Néanmoins les troupes prussiennes sont si nombreuses qu'il faut toujours recommencer la lutte sur une vaste échelle. Des deux parts il a été reçu des renforts considérables.

On assure que le roi de Prusse a été frappé de démence et qu'il a été reconduit à Berlin.

On rapporte qu'une forte armée française, sous les ordres du général Douay, est entrée à Bade.

On dit que les non-combattants peuvent sortir de Strasbourg par un passage souterrain découvert récemment.

Calais et St-Pierre seront mis en état de défense.

Clermont, 2 septembre—Tous les Français trouvés les armes à la main, doivent prouver, afin d'être traités comme prisonniers de guerre, qu'ils appartiennent à quelque organisation militaire. Autrement ils comparaîtront devant une cour martiale et s'ils sont convaincus de ne point appartenir d'une manière quelconque à l'armée, ils seront condamnés à douze ans de travaux forcés au moins.

Londres, 2 sept—Une dépêche particulière datée de mercredi dit : Après avoir été repoussé sur Metz. Fortes pertes des deux côtés.

On rapporte que l'Empereur est mort. Pas de détails.

Londres, 2 sept—Les dernières dépêches de la guerre embarrassent singulièrement les journaux. Elles disent qu'un rencontre, hier, près de Sédan, semble avoir favorisé les Français, car cela seul aurait empêché les Prussiens d'aller à Paris.

W. H. Reswell écrivait la semaine dernière que rien n'eût empêché les Prussiens d'aller à Paris, mais maintenant ce n'est pas possible.

Londres, 2 sept—On voulait entrer à Paris avant que les canons rayés fussent montés. Ces canons viennent de la flotte. Des experts les regardent comme très meurtriers.

L'Empereur, accompagné de Nélaton et d'autres éminents chirurgiens, est avec Mac-Mahon.

Les troupes françaises engagées avec les Prussiens, à Attignes, ont été renforcées de Paris, le 27 et le 28 pour le maréchal McMahon, et ont été transportées par chemin de fer de Paris à Rethel; de là elles ont été dirigées sur Montmédy. Bien qu'elles fussent fraîches, elles ont été mises en déroute par les Prussiens.

Stuttgart, 2—Le baron de Varnbuhler, ministre des affaires étrangères, a donné sa démission, et le comte Folta le remplace.

La conférence des évêques de Fulda est terminée. Il a été décidé de ne jamais se soumettre au dogme de l'infaillibilité. La Faculté de Tübingen et Wurtemberg est d'accord avec les évêques.

Munich, 2 septembre — Grande joie dans toutes les classes à l'occasion des prouesses des troupes bavaroises.

Paris, 2 septembre, au soir — On a reçu ici des rapports incertains et contradictoires sur les mouvements de l'armée et les récentes batailles. Le comte de Palikao a dit au Corps Législatif aujourd'hui qu'il était lui-même sans nouvelles officielles de Mac-Mahon ou de Bazaine et qu'il n'avait aucune communication à faire. A la Bourse et dans tous les cercles on exprimait la crainte que les Français eussent été écrasés par le nombre, mais des avis de Belgique représentent que Mac-Mahon a réussi et que Bazaine a reçu beaucoup d'approvisionnements.

Dublin, 2 septembre—Un grand meeting a eu lieu ici hier en faveur du rétablissement du siége du gouvernement en Irlande.

Londres, 2 septembre—Le *Times* dit : Les Prussiens trouvant l'ennemi plus fort encore par le nombre sont obligés de rester près des fortifications pour le surveiller.

Dans son article monétaire, le *Times* pense que la réduction du taux de l'intérêt à 3 pour cent eût été une bonne mesure et il soutient l'idée.

Londres, 2 sept—Le prince Frédérick Charles a remercié hier les troupes sur le champ de bataille pour leur bravoure. Le 9e corps est composé de la Landwehr et s'est déjà distingué.

Paris, 2 sept—On croit qu'il y a eu entre les deux armées un engagement qui a duré toute la journée.

Des dépêches d'Arlon en date d'hier disent que les forteresses de Mézières et de Sédan occupèrent l'attention d'une grande force de Prussiens s'ils veulent prendre la peine d'en faire le siége. Les journaux font ressortir le fait que les Prussiens parlent beaucoup de la journée du 30 où Failly a été repoussé, et n'accordent qu'une faible attention à la journée du 31 où Mac-Mahon a repoussé leur gauche et leur centre.

Le prince impérial est attendu d'Avesnes à Maubeuge.

Une flotte de canonnières remonte la Seine. Les bords de la Seine sont couverts de curieux qui poussent des acclamations quand la flotte passe.

Londres, 2 sept—Un corps de 2500 hommes d'infanterie et de 800 hommes de cavalerie, avec deux canons, des équipages de camp et autre matériel, s'est réfugié en Belgique. Quelques blessés prussiens qui ont fui aussi en Belgique, ont été conduits à Bruges, où des soins leur sont donnés.

Londres, 2—Les journaux de Paris remarquent avec amertume que les victoires prussiennes consolident les actions à Londres, et aussi que le prince royal d'Italie et sa femme félicitent la Prusse.

Paris, 2—Le *Monde* dit : cinq cannoniers bien exercés ont été assignés à chacun des 3,000 canons qui sont sur les fortifications de Paris et d'amples munitions ont été mises en réserve.

Leipsic, 2—La corporation de cette ville et le bureau du commerce et autres organisations civiles ont fait au roi de Prusse une adresse collective pour l'engager à rejeter toute médiation et à poursuivre la guerre jusqu'à ce qu'une paix permanente puisse être assurée. Des adresses semblables seront présentées au roi de Saxe.

Anvers, 2—La ville se prépare contre une attaque; 3,600 canons ont été montés pour sa défense.

Paris, 2 sept—Les journaux affirment que le rapport de la démence du Roi de Prusse est confirmé.

M. Thiers n'a pas paru aux Chambres depuis trois jours; il est indisposé.

Un fort détachement de turcos est arrivé à Toulon, venant de l'Algérie. Un autre détachement de Kabyles est en route. Ils sont tous équipés et armés à leurs propres frais, et sont assez nombreux pour former un corps d'armée.

Vieuxtemps, le violoniste, a été arrêté comme espion.

Londres, 2 sept—La ville de Samson, port de mer de l'Asie mineure, a été détruite par le feu. 2500 maisons et 6 églises ont été réduites en cendres. Beaucoup de gens ont péri. Les souffrances sont terribles.

L'*Examiner* dit : La politique insensée de 1814 à l'égard de la France (politique de démembrement et de répression) est sur le tapis. La sécurité de l'Europe demande que la France soit garantie contre le déshonneur et le démembrement. On espère que le Czar interviendra pour préserver la balance du pouvoir.

Londres, 2 sept—Le correspondant du *Globe* garantit la vérité de ce qui suit : Une gigantesque bataille se livre depuis mercredi matin, près de la forêt de l'Argone. La dépêche suivante de l'Empereur a été reçue par l'Impératrice, jeudi, dans l'après-midi : "Tout va merveilleusement bien. Nos plans ont tous réussi."

Cette nouvelle emprunte quelque couleur à un télégramme de Bouillon déjà envoyé et n'est pas contredite par la narration prudente qui n'est pas si récente.

Un correspondant du *Standard*, écrivant de Sédan, parle aussi positivement des succès des Français et a quelque raison de craindre que les belligérants ne fassent usant de falsification dans les nouvelles qu'ils donnent.

Le *Crillon*, journal obscur de cette ville, assure que seize caisses d'effets appartenant à Napoléon ont été reçues et déposées en cette ville.

Bruxelles, 2 sept.—Les rumeurs sur les revers des Français continuent.

DÉPÊCHE SPÉCIALE.—New York, 2 septembre—La dépêche suivante a été adressée au *Herald* de New York : "Bruxelles, 1er sept., 8 h. 30 m. du soir.—Sept cents Prussiens et deux mille Français, qui ont été refoulés sur le territoire belge ont mis bas leurs armes."

DÉPÊCHE SPÉCIALE au *Times* de New York.—"Paris, 2 sept. au soir : Paris respire librement ce soir. Les succès obtenus par l'armée française à Conrazine et à Carignan a décidé la question de l'abandon du siége de la capitale.

Bazaine a fait tomber le prince Charles dans la trappe qu'il lui a tendue à Courcelles. Il avait écrit des lettres avec intention de les faire tomber aux mains du Prince, disant que ses troupes mourraient de faim, et qu'il fallait l'on ne venait à son secours il serait obligé de se rendre. Le prince Charles s'est alors avancé avec confiance à la tête de sa cavalerie, et rencontra un régiment qui, feignant de prendre la fuite, l'attira dans une embuscade où presque tout ce beau corps de cavalerie a été taillé en pièces.

A Carignan, Mac Mahon a défait l'aile gauche et le centre de l'ennemi, et forcé l'aile droite de se replier.

L'évêque de Verdun a été tué, le 28 août, tandis qu'il tenait en mains un drapeau parlementaire.

Il y a une grande indignation contre les Prussiens pour les outrages qu'ils ont commis dans les églises catholiques. La guerre dégénère en lutte de religion et de race.

La dépêche spéciale de la *Tribune*, par voie de Londres, porte, sous la date de Bruxelles, 3 heures de l'après-midi : "Aujourd'hui, Mac Mahon a été complètement battu et est enfermé à Sédan.

La même correspondant, une heure plus tard, dit : "Les Prussiens se trouvent entre la frontière et les forteresses du Nord. Mac Mahon se trouve probablement coupé de sa dernière route à Paris. Bazaine a été complètement défait, devant Metz, par le prince Frédérick-Charles.

Berlin, 2 sept.—Ce qui suit est le rapport officiel de la campagne depuis le commencement des batailles autour de Metz le 6 août.

La première armée prussienne se trouvait entre Saarbrucken et Saarlouis, faisant face au second corps français, occupant les hauteurs de Spicheren, près de Saarbrucken. Le 14e division attaqua, quand les Français se préparaient à partir par les trains et fut appuyée par la 15e division et quelques portions de la seconde armée, sous le général Steinmetz. La victoire fut sanglante et l'on fit 3000 prisonniers. Le général Frossard se replia de Forbach à Metz abandonnant ses bagages, ses provisions de champagne, son train, ses cuisines de camp, etc. En attendant, le premier corps se porta sur Metz et la seconde armée attendit sur la voie ferrée. Le 14 août, la première armée fut disponible.

Le 1er corps avec la 2ème division près d'Etampes, entre Metz et Bouley, avec une autre division près de Courcelles, entre Metz et St. Avold. Le 7eme corps avec la 13eme division près de Hange. La 14eme division près de Donniuville. Le 8eme corps en réserve près de Thionville. La 3e division de cavalerie près de Ste-Barbe. Le premier de cavalerie près de Frontigny avec ses avant-postes près des lignes françaises à un mille allemand à peine de Metz.

Pendant que le gros de l'armée était campé sur les bords du Nied, l'ennemi occupait les petits cours d'eau entre Colombes et Denonville.

Les mouvements de l'ennemi vers 4 heures amenèrent une reconnaissance dans laquelle il opposa une énergique résistance.

L'ennemi se développa en grandes forces et le général Manteuffel, du 1er corps, et le général Bothea, du 7e, furent engagés promptement avec l'ennemi. La brigade du général Baltyes, du 7e corps, attaqua l'avant-garde. La 1re division marcha vers Colomby et fut bientôt engagée dans un violent combat, mais elle se maintint jusqu'à l'arrivée de la brigade Osteha, la force opposée l'emportait de beaucoup par le nombre.

Le général Zastrow arriva à 5 heures vers l'est de Colomby, prenant le commandement en chef et portant en avant tout le corps. A 6 heures, toute la division de Glumer fut engagée près de Colomby, se maintenant avec difficulté contre une force supérieure. A 7 heures, la division de Kunick fut concentrée à Marsilly. En ce moment, six batteries furent engagées avec d'autres en réserve, pour dégager et soutenir Glumer et Zastrow.

A 6 heures, la brigade de Wognae fut envoyée pour attaquer la droite de l'ennemi près de Colomby. La brigade, avec une grande bravoure, refoula l'ennemi devant elle, rattrapa la brigade Osteh à même d'occuper le bois au nord de Colomby. La 26e brigade resta intacte comme réserve.

Vers 8.30 p. m. l'ennemi se retira sur tous les points. Dans l'intervalle, le 9e corps, avec les brigades du 1er corps, s'avançaient sous la protection de la cavalerie, près des embranchements qui relient St-Avold à Metz et Etain avec Metz. Le corps ouvrit l'attaque avec la 1re division près de Montbois et avec la 2e division près de Noisseville. L'ennemi en force essayant de se porter sur le dernier point fut repoussé avec beaucoup de force par le feu rapide du corps d'artillerie et la réserve d'infanterie. Les ténèbres mirent fin au combat.

A l'extrême gauche, une division de cavalerie s'approcha de Mercy et de Lebant; leur batterie s'avançait et s'arrêtant parfois pour tirer. Le 39e régiment du 9e corps appartenant à l'aile gauche de la seconde armée s'était avancé sur Etain. Sur la même ligne, à l'extrême droite, la 3e division de cavalerie marcha sur Orgon, sa batterie joua sur l'ennemi au Nord de Perrigny. A 8 heures, l'ennemi recula et se retira de la rive gauche de la Moselle, sous les canons de Metz. La poursuite fut arrêtée par les canons de la forteresse. Le terre était couverte de morts. On ne fit que peu de prisonniers et on ne prit que peu de trophées; le feu actif de la forteresse faisant des trouées dans les masses prussiennes.

Le général Steinmetz arriva à temps pour donner des ordres pour la nuit et le lendemain afin de renouveler le conflit. Le résultat fut que l'ennemi sur un point fut refoulé du mur d'enceinte dans la forteresse, et sur un autre point un grand corps fut laissé pour opérer sa retraite sur Paris et pour tomber dans le mains de la seconde armée qui se portait rapidement sur la rive gauche de la Moselle, faisant le 1er corps et deux divisions de cavalerie sur le bord Est de la Moselle.

Le lendemain, l'armée se porta sur la gauche sans résistance, passant la Moselle, Aves et Coinyon. Le 17eme corps était au-delà d'Ars-sur-Moselle; le 8ème et le 9ème corps étaient à Gorze, pendant que la seconde armée marchait rapidement vers Metz par la route de Verdun.

Après les victorieux combats à Vionville et à Flavigny, la tâche du 1er corps d'armée, était d'agir à la droite de toutes les lignes d'attaque, en se tenant sur la rive gauche de la Moselle, tandis que le 2me corps d'armée se porta de manière à étendre le front du nord au sud, plaçant ainsi le 8me corps entre Metz et Paris. Le 17, aucun mouvement offensif n'eût lieu; les Prussiens étant à couvert dans une position près de Gravelotte, le 7me corps se bornant à repousser une faible reconnaissance sur le derrière de la forêt de Vaux.

En ce moment, le général Steinmetz, faisant une reconnaissance au Sud de Gravelotte, dans la forêt d'Ognetti, découvrit l'ennemi; trois corps, fortement campés sur les hauteurs, au nord de Gravelotte. Les fermes de St Hubert et du Point du Jour furent occupées vers midi.

Le général Steinmetz, entendant la canonnade à Vionville, et ayant été informé que la tête du 9e corps était engagée, donna des ordres pour reprendre l'attaque.

Le corps du général Steinmetz se déploya au Sud et à l'Est des hauteurs de Gravelotte. Il s'en suivit un formidable feu d'artillerie. 50 pièces de canons et bientôt après 80 jouèrent contre les batteries de l'ennemi. Pendant qu'il s'avançait sur la grande route, le détachement d'éclaireurs rencontra une batterie de mitrailleuses qui ouvrit le feu sur eux. Un fort avant-poste bien soutenu fut mis en position et l'ennemi ne fit ce jour-là aucune attaque sérieuse.

Le 18, la première armée ne bougea pas. L'ennemi resta tranquille aussi, pendant que la seconde armée se portait sur Vionville et sur Mars-aux-Chênes pour renouveler le combat. L'état-major de Steinmetz resta près des batteries sous une pluie de projectiles, mais avant qu'une heure fût écoulée les batteries françaises furent réduites au silence, et l'ennemi commença à se retirer.

Dans l'intervalle, le 7e et le 8e corps venant de Rozonville ouvrirent l'attaque avec de la grosse artillerie. La 1re division de cavalerie se mettant à couvert derrière eux. L'infanterie attaqua l'ennemi dans le bois de Genivare et réduisit ses canons au silence. Les bois étaient si épais que les forces hostiles s'entremêlaient par moments et les Allemands et les Français tiraient dans leurs propres rangs.

Les Prussiens emportèrent les hauteurs et la ferme de St-Hubert en essuyant de fortes pertes. On ne put aller plus loin. L'artillerie française fut retirée et les Prussiens se turent, supposant que l'ennemi était loin. La cavalerie de Hartman traversa un défilé avec deux batteries et le 4e de Uhlans et continua à marcher. On trouva que l'ennemi n'avait pas retraité, mais qu'il s'était abrité de la canonnade par les troupes qui avaient avancé.

Les hommes eurent à essuyer un feu meurtrier de chassepots, de canons et de mitrailleuses. Les tués et les blessés jonchèrent bientôt tous les chemins. Les batteries prussiennes rouvrirent promptement le feu et mirent la cavalerie à couvert. Le duel continua jusqu'à la nuit, alors le gros des forces prussiennes se retira.

A 4 heures du matin, l'artillerie prussienne rouvrit le feu; les Français répondant jusqu'à ce qu'ils fussent réduits au silence. Sur la gauche, entre Vionville et Arman, le feu de l'infanterie de Villiouri fut seul entendu, mais bientôt l'artillerie commença, annonçant l'approche du prince Frederick-Charles. L'infanterie allemande tint ferme et occupa l'ennemi.

Les Français ont tiré tout le jour avec les chassepots, à une distance de 2,200 yards, causant le désordre et de fortes pertes; mais ils n'en étaient pas moins dans une situation désespérée, étant entourés et attaqués de tous côtés, leur unique chance était de rentrer dans la forteresse.

A 7 heures du soir, ils firent un effort pour s'ouvrir, à travers nos lignes, le chemin de Paris: des lignes de carabiniers après des lignes de carabiniers, faisant feu les uns sur les épaules des autres, et en jetant des cris sauvages, s'élancèrent des hauteurs dans le ravin à travers les arbres. L'infanterie prussienne, éclaircie et affaiblie, commençait à osciller, mais l'artillerie ouvrit un feu providentiel et l'ennemi fut repoussé avec grand carnage.

Les Prussiens alors prirent l'offensif; les renforts arrivèrent, le roi ayant envoyé des troupes vers le front; ces troupes prêtèrent une assistance décisive et gagnèrent la journée. Le 19, l'ennemi se réfugia dans Metz.

Nouvelles de Washington.

Washington, 2 sept.—Le Revenu a touché aujourd'hui plus de $500,000.

Un ordre interdisant l'emploi des civilians sans autorisation militaire a été lancé par le département de la guerre.

Les frais du gouvernement pour le mois d'août, sans compter aucun intérêt, s'élèvent à plus de $17,000,000.

Washington, 2 septembre—Le département du Trésor ayant été informé qu'une tentative a été faite d'éluder les lois de la Quarantaine, le long des côtes, le Secrétaire a donné des instructions à tous les officiers de douane leur enjoignant, dans tous les cas où des capitaines de navires tenteraient d'échapper à la Quarantaine ou aux lois qui les concernent, d'exiger de ces capitaines, avant leur entrée en douane, la production d'un permis de passer la station de la Quarantaine lequel permis devra être signé par l'officier de santé.

Nouvelles Diverses.

Memphis, 2 sept—Le Dr Kuad, qui a tué John Ward, à Hot Springs, Arkansas, il y a environ dix jours, a été acquitté.

M. J. Glover, planteur du comté de Johnson, Arkansas, a été tué chez lui, il y a quelques jours, ainsi que son gendre, par des assassins inconnus. Sa femme et son fils ont été dangereusement blessés.

San Francisco, 2—Le brick américain Angette et le schooner mexicain Minerva ont fait naufrage devant Mazatlan, le 30 août, dans un coup de vent.

St-Louis, 2 septembre — 300 employés du chemin de fer de Toledo, Wabash et de l'Ouest ont arrêté les trains pour raison d'arriérés non payés. Les grévistes ont pris quatre machines à vapeur.

St Louis, 2 sept—La Convention républicaine d'Etat s'est réunie ce matin, à 9 heures, à Jefferson City. Le comité des résolutions a présenté un rapport de majorité contenant une série de résolutions déclarant que le parti radical, dans le Missouri, était favorable aux réhabilitations politiques quand ces réhabilitations n'ont rien de contraire à la sécurité du peuple loyal. Un rapport de minorité a été présenté. Il s'accorde en tout avec la majorité excepté sur la question du suffrage. Ce rapport demande une réhabilitation complète et absolue et dit que le temps est venu où cette mesure peut et doit avoir lieu. Une discussion très vive s'est engagée, et la Convention ayant voté, le rapport de minorité a été rejeté par 439 contre 312, et le rapport de majorité adopté immédiatement.

Alors les républicains libéraux se sont retirés dans la chambre du Sénat et se sont organisés en nommant le général McNeal président; après quoi la séance a été suspendue. La séance de la convention régulière a été suspendue également.

Marchés européens.

Paris, 2 au soir—Bourse calme à la clôture. Rentes à 60.

Liverpool, 2 sept., au soir—Le coton a été ferme à la clôture, Uplands 9 à 9 1/8; Orléans, 9 1/4 à 9 5/8. Ventes de ce jour, 15,000 balles. Stock sur navires, 441,000 balles, dont 28,000 américaines.

Londres, 2 sept.—Sucre ferme.

Londres, 3 sept., au soir—Consolidés 91 3/4. Bonds en 92.

Francfort, 2 sept—Bonds actifs 93 1/8 à 93 3/8.

Marchés américains.

New-York, 2 sept—Coton ferme. Ventes de ce jour, 1,400 balles. Uplands 19 7/8. Farine, à la baisse de 5 à 10 cts. Argent, 5 1/8. Sterling, 9 3/4 à 9 7/8. Or, 16 1/2 à 16 7/8. Valeurs du Sud en hausse.

New-York, 2 sept—Arrivé, le steamer Leo. Arrivés en Europe, les steamers Tarifa et City of Dublin.

New York, 2 sept—L'or a été ferme durant toute la journée; les fluctuations n'ayant été que légères, le marché a clos avec tiédeur. Il en a été de même des fonds du gouvernement.

Boston, 2 sept—Marché au coton très ferme. Middling, 20 1/2. Ventes de ce jour, 400 balles; ventes de la semaine, 1,460. Stock, 4,000 balles.

Charleston, 2 sept—Marché au coton plus ferme. Middling, 17 3/4; ventes de ce jour, 100 balles: de la semaine, 275.

Savannah, 2 sept—Marché au coton actif. Low middling, 17 1/4. Ventes de ce jour, 300 balles: de la semaine, 700 balles.

Norfolk, 2—Pas de changement dans les cours du coton. Le middling est coté nominalement à 17 1/4: stock 397.

Galveston, 2—Coton en demande modérée, bon ordinaire 14 3/4 à 15; stock 4075.

Mobile, 2—Coton calme, middling 17 à 17 1/4; vente de 100 balles; stock 10,015 balles.

Augusta, Geo., 2—Le marché au coton a été ferme aujourd'hui, mais les opérations ont été faibles, middling 17 1/2 à 17 3/4; vendu 160 balles.

Baltimore, 3—Le stock de coton étant faible, il y a plus de fermeté dans les prix. Vente aujourd'hui de 630 balles.

Memphis, 2 sept—Coton calme, à 18 cts. le middling. Reçu aujourd'hui 56 balles et pendant la semaine 394. Stock 4239.

St Louis, 2 sept—La farine est languissante, ainsi que le blé. Jambons en épaules 14 1/2, plats-côtés 17 1/4, désossés 18; graisse nominale de 18 1/2 à 16.

Louisville, 2—La toile d'emballage n'a pas changé de prix. Le coton est en bonne demande; middling 18. La farine, les grains et les provisions maintiennent leurs prix d'hier, Whisky 90 à 91. Vente de 96 boucauts de tabac aujourd'hui. Le marché est ferme mais sans changement dans les cours.

Nouvelles des Rivières

Memphis, 2 sept—Beau temps. Le fleuve baisse.

Cincinnati, 2 septembre — Parti pour la Nouvelle-Orléans, le steamer Jennie Howell.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 2 sept. 5.20 P. M.—Arrivé, le steamer St-Mary, de Galveston.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 1er septembre, minuit—En l'absence de rapports officiels des généraux commandants, le *Moniteur* publie les nouvelles suivantes, tirées de la multitude de dépêches reçues des différentes villes belges jusqu'à 8 heures du soir du 31 août; elles ont un caractère de probabilité.

Le 30, une série d'engagements sanglants a eu lieu entre Mac Mahon et l'ennemi près de Mézières, depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir.

Nos troupes ont été attaquées des hauteurs boisées de Stourra, position que nous avions récemment évacuée. L'attaque, qui a été vigoureuse, a forcé nos troupes à faire un mouvement rétrograde.

A 3 heures nous primes l'offensive et nous ne la quittâmes plus jusqu'à 7 heures du soir, moment où les ténèbres mirent fin aux opérations.

Après la tombée de la nuit, nous retraversâmes la Meuse afin de nous former encore près de Donchery à quelques milles à l'est de Mézière. Ce premier jour de combat nous a coûté des pertes sensibles, bien que nous en ayons fait subir de doubles à l'ennemi. Les Prussiens ont brûlé Monzon et tué la plupart des habitants.

Le lendemain le 31, les Prussiens reprirent l'offensive à 7 heures du matin, sur la rive gauche de la Meuse entre Douay et Donchery.

Nos forces se retirèrent lentement jusqu'à ce que Mac Mahon eut acculé les Prussiens dans un angle formé par les remparts de Sédan et les hauteurs par la rive gauche de la rivière. Là, les Prussiens éprouvèrent de lourdes pertes et furent forcés par notre feu meurtrier de battre en retraite.

Ils y réussirent à midi et se retirèrent dans la direction de Villemantry. Après plusieurs tentatives, ils se placèrent de l'autre côté de la Meuse.

Le 31 au matin, Mac-Mahon traversa la Meuse à Monzon et tout indique que le combat recommencera aujourd'hui.

Berlin, 2 sept—La dépêche suivante, du roi Guillaume à la reine, a été reçue :

Sédan, 1er sept, 3 h. P. M.—La bataille a duré depuis ce matin 8 heures et demie. Nos forces ont avancé victorieusement.

Le 4ème, le 5ème et le 7ème corps et les Bavarois ont été engagés. L'ennemi a été presqu'entièrement repoussé dans la ville.

Bouillon, 1.—Bazaine a poussé les Prussiens vers Sédan. Les Français sont à la Chapelle.

(Les journaux parisiens rapportent avec obscurité ces succès français sans indiquer les lieux où ils ont été obtenus.)

Londres, 10 heures A. M.—Des dépêches de Paris, de ce matin, disent que les Prussiens ont été engagés dans une attaque contre Mac-Mahon après 10 heures de combat acharné. Les Prussiens avaient attaqué les Français par devant et par derrière. Les Français ont pris 30 canons et ont fait beaucoup de prisonniers.

On dit que les Prussiens sont refoulés vers la Belgique.

Londres, 2 sept.—Une autre dépêche annonce que les Prussiens ont été victorieux, mais le fait n'est pas généralement connu.

Berlin, 2 sept., 1 heure p. m.—Les nouvelles officielles n'ont pas encore été reçues. On sait qu'une série de batailles a eu lieu le 30 et le 31 et qu'on a perdu beaucoup de monde des deux côtés.

Mercredi, les Prussiens ont été attirés sous les canons de Sédan où ils ont souffert terriblement avant de pouvoir traverser la rivière.

Mac Mahon s'est porté vers Monzon mercredi matin. Hier les combats ont probablement recommencé.

Berlin, 31 août—Officiel : Les batailles couvraient un si grand espace de terrain que les détails sont confus.

Il est certain que les Prussiens ont capturé 30 canons, 11 mitrailleuses et 7000 prisonniers.

St-Barbe, 1er septembre—Depuis hier, Bazaine a combattu le premier corps prussien. La bataille s'est terminée par la retraite des Prussiens.

Sédan, 2—La bataille d'hier a été sanglante. 10,000 officiers et soldats de l'armée française, forcés d'entrer en Belgique, ont été requis à l'instant de rendre leurs armes.

Nombre de blessés ont été reçus en Belgique par humanité.

Passe du Sud-Ouest, 2 sept, midi—Baromètre, 30 40; vent N.-O. Pas d'arrivages. Partis, steamers Arabonna et Hercule; navires Virginia et Young Eagle.

Autres nouvelles.

(Dépêches spéciales au "Picayune.")

New-York, 2 septembre—Des dépêches de Londres annoncent que la bataille de jeudi a eu pour résultat une victoire décisive pour McMahon. La bataille, d'après un télégramme de Bruxelles, a duré dix heures. McMahon a complètement battu les Prussiens, a pris trente canons et un grand nombre de prisonniers.

Tandis que Mac Mahon combattait une partie de l'armée prussienne, Bazaine attaqua subitement l'arrière-garde ennemie, au nord de Montmedy, et, après une lutte opiniâtre, la mit en déroute et la refoula jusqu'à la frontière belge.

L'ordre de transférer le cabinet français de Paris à Tours a été contremandé. On croit que la capitale ne court plus de danger.

New York, 2 sept.—Une dépêche de Londres, de midi, annonce que les bonds sont montés à 88 7/8 et les consolidés à 92.

Une grande maison de banque de Londres est d'opinion que les Prussiens ont gagné la bataille de jeudi.

New York, 2 sept. — De nouvelles dépêches spéciales de Londres annoncent qu'une bataille continue et que l'avantage est, jusqu'à présent, du côté des Prussiens.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent : et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Ducongé, 39, rue de Chartres et A. Griffo, pharmacien, 285, rue Royale.

Décédé hier soir, à minuit, à l'âge de trente deux ans, HENRI THÉODORE DOLMONDE, [illegible]. Ses amis et connaissances et ceux des familles [illegible] sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui [illegible]. Le convoi partira de la maison mortuaire No [illegible].

Décédée hier matin, à 11 heures, Dame MARIE MENARD, [illegible] Pierre Cassanave [illegible]. Ses amis et connaissances [illegible] sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à quatre heures. Le convoi partira [illegible] Pierre Cassanave, [illegible].

Décédée à New York, le 1er septembre, d'une congestion générale, MARIE MARGUERITE THÉOLINE, [illegible] de MARIE QUAYLE et de MARIE THÉOLINE LAMARQUE.

JACOB OTT,

Entrepreneur et Constructeur,

184 ..... RUE DELORD 184

(Place Tivoli)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.

Il fait et répare les caves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 23 du Mechanics Exchange, No. 10, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

CLUB NATIONAL DÉMOCRATIQUE DU Quatrième Ward.

UNE assemblée de ce Club aura lieu LUNDI, 5 septembre 1870, à 7 1/2 heures du soir, à l'encoignure des rues Bienville et Rampart [illegible]. Tous les Démocrates du Ward sont invités à se rendre à cette assemblée.

F. C. ZACHARIE, président.

LOUIS [illegible], secrétaire.

GEM CONCLAVE No. 3 — MEETING SPÉCIAL. Samedi, 3 septembre, à 7 heures et demie du soir, au Gem Hall, No. 17, rue Royale.

Les Frères de ce Conclave, et spécialement ceux composant les différents comités, sont requis d'être ponctuels, la séance devant être d'une haute importance.

JULES P. ZATARAIN, T. C. Chef.

LOUIS HERMAIN, scribe. 3 sept—2

Eglise St. Vincent de Paul.

LE public est prévenu que la Représentation Dramatique et Musicale qui devait avoir lieu le 27 août, au profit des écoles paroissiales, a été remise au lundi, 5 septembre, à 7 heures, dans la salle des écoles, (Ville-Basse), rue des Grands Hommes, entre Montegut et Clouet.

Le drame est une légende de l'histoire d'Irlande, LE PRÊTRE HUNTER.

Des dames de la paroisse ont préparé des tables de rafraîchissements. 3 sept

TAXES DE VILLE.

Département des Finances, Hôtel de Ville—Nlle-Orléans, 3 sept. 1870.

TANDIS que le Département des Finances prépare les comptes de taxes pour les livrer aux Cours, les contribuables peuvent payer leurs taxes sans encourir de nouveaux frais.

Je recommande instamment à tous les délinquants de profiter de cette dernière occasion.

JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

3 sept—1m

Avis.

LE DOCTEUR ORIARD informe sa clientèle qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans, et qu'il continuera à donner ses consultations, de midi à trois heures, à sa résidence, encoignure Orléans et Dauphine. 3 sept—1m

Vache trouvée.

Est entrée chez le soussigné, le 31 août, vers 8 heures du matin, une VACHE. Le propriétaire est prié de venir la réclamer en payant les frais.

P. NOCQUÉ. Vis-à-vis des Abattoirs (Ville-Basse).

J. A. D'HAMECOURT & Co.,

J. A. D'Hamecourt ..... P. Deguilhem.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1870.

LES soussignés ont formé aujourd'hui, 1er septembre, une société sous la raison J. A. D'HAMECOURT & Co. Ils continueront le commerce de détail des marchandises sèches à leur nouveau magasin, No 213 Canal, coin Rampart, qui vient d'être agrandi. Ils ont augmenté leur stock, qu'ils vendront à des prix exceptionnels.

J. A. D'HAMECOURT, P. DEGUILHEM. 3 sept—1m

F. E. ERNEST. FRÉDÉRIC ERNEST.

ERNEST & CO.,

Facteurs de Coton et Négociants Commissionnaires,

Au No 128 de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 2 sept—1m

AVIS.

NOUS avons formé, aujourd'hui, une société, au No 80 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Conti et Bienville, sous la raison HERRMANN, VIGNE & ISRAEL, pour les affaires de commission en général et de commerce de groceries, vins et liqueurs en gros.

S. HERRMANN, JOS. VIGNE, JOS. ISRAEL.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1870. 3 sept—1m

Aux marchands de la campagne et aux planteurs.

S. B. CHURCHILL & BRO.

Au No 81 de la rue Tchoupitoulas, (entre les rues Poydras et Lafayette.)

OFFRENT aux marchands et aux planteurs, de la QUINCAILLERIE et de la COUTELLERIE à des prix dont ils ne sauraient manquer d'être satisfaits.

[illegible]

Charpentiers pour la campagne.

ON demande cinq (5) CHARPENTIERS pour travail de sucrerie. S'adresser à VINCENT & CO., Nos 62 et 64, rue Sommo.

2 sept—1f

Charbon! Charbon! Charbon!

BOYD, WILMOT & Co.,

Au No. 126 de la rue Poydras.

Sont à même de fournir les meilleurs charbons Pittsburg, Anthracite et Pittsburg. Aux familles, hôtels, presses à coton, fonderies, steamers et bateaux à [illegible] prix du marché. Ils peuvent [illegible] par cargaison de barges, du charbon de Pittsburg de la meilleure qualité.

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR

NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis enveloppés, Candis Star, Candi amer (Horehound), Candi troué, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toute sorte d'Articles ÉTRANGERS, tels que

Boîtes de fantaisie, Corbeilles de toute grandeur, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de toute grandeur, Cornets d'amandes, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendent au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI.

BOITES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous ménage UNE SURPRISE.

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAÎNES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS. BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 610 Market St. Philadelphia.

500 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre au détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents.

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

1870.

Foire de l'Etat de la Louisiane.

J. Villarrubia & Co.,

(Successeurs d'ERNEST TURPIN)

Confiseurs en Gros,

FABRICANTS DE CHOCOLAT A LA VAPEUR.

Au No. 93 de la rue Vieille-Levée.

NOUS sommes maintenant prêts à vendre à nos amis et à nos clients tous les articles qui se rattachent à notre genre de commerce. Notre fabrique, qui est la plus grande du Sud, — est en parfait état et nous pouvons fournir, dans le plus court délai, tout ce qui nous sera commandé. CANDIS en bâtons et faits à la machine, ainsi que toute substance délétère, CHOCOLAT et SIROPS des arômes les plus fins, et un assortiment complet de confiserie.

Articles de confiseurs — tels que Confitures, Huiles Essentielles, Cochenille, Fèves de Vanille, etc.

Nous sommes les seuls agents, dans l'Etat de la Louisiane, pour la vente des célèbres boîtes à candis—THREE BLONDES—qui ont remporté les prix et les véritables SHOO FLY qui contiennent les objets les plus jolis et les meilleurs lots; pour la vente des boîtes à argent connues sous le nom de EXCELSIOR PRIZE MONEY BOXES et les boîtes chacune d'elles ont et argent à cinq piastres en monnaie courante; pour la vente des boîtes dites "Golden Gift Prize Boxes" et "Little Shoo Fly Prize Boxes."

2 sept—PP V—1m camp

AU PUBLIC.

LE 1er Septembre, nous transférerons nos bureaux et notre salle de vente au

No 149 de la rue du Canal,

Entre les rues Bourbon et Dauphine, directement en face des bureaux actuels.

Ayant pris ce bel édifice à bail, pour plusieurs années, nous y offrirons au public, avec confiance, la

MACHINE A COUDRE DE WHEELER & WILSON,

que le public connaît depuis vingt ans, et dont l'apparence a prouvé que c'est la meilleure qu'il y ait au monde.

Nous annonçons au public qu'une grande quantité de ces machines, qui ont remporté le premier prix, débarquent en ce moment du steamer "Bienville." Nous les vendrons aux conditions les plus avantageuses.

PECK BROS. Seuls agents, au No 149 de la rue du Canal. Nlle-Orléans. 30 août—PP

AVIS.

AVIS est donné que la Société HERRMANN, LEVY & CO. de cette ville, est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord.

S. HERRMANN, L. LEVY, JOS. ISRAEL.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1870.

CHANGEMENT DE BUREAUX.

MM. HERRMANN, LEVY & Co., en liquidation, ont transféré leurs bureaux, du No. 22 de la rue de Chartres au No. 80 de la rue Vieille-Levée. 1 sept—1m

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison F. G. BARRIÈRE & CO., est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. L'un ou l'autre des associés se servira du nom de la maison en liquidation seulement. Nlle-Orléans, 31 août 1870.

F. G. BARRIÈRE, C. W. BARCOCK.

AVIS.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société pour le commerce des marchandises sèches en gros et en détail, dans cette ville, sous la raison F. G. & C. W. BARRIÈRE.

F. G. BARRIÈRE, C. W. BARRIÈRE.

M. GEO. W. BABCOCK est chargé de notre procuration générale, par acte passé par devant Théo. Guyol, notaire public.

F. G. & C. W. BARRIÈRE. Nlle-Orléans, 1er septembre 1870. 1er sept—1f

ENGRAIS !!!

LES planteurs sucriers et les personnes qui désirent acheter le meilleur ENGRAIS du Sud, l'engrais qui se vend à meilleur marché, en grandes ou en petites quantités, sont invités à s'adresser à S. F. POWER, Au No 2 de la rue Fulton, coin Canal. 1sept—1m

CHAUDIÈRES A SUCRE.

UN assortiment de ces bacs et en fonte, de la célèbre fonderie de Messieurs R. & J. RANKIN & Co., de Liverpool, à vendre à des prix réduits pour clore des consignations, par M. A. DE LIZARDI, Au No. 26, rue Carondelet. 1sept—1f

Blanchisseuse.

ON a besoin d'une bonne BLANCHISSEUSE, au No 94, Esplanade. 14 août—PP

50 barriques VIN Bandol, 50 " de Bordeaux, 50 caisses do. de Bordeaux, 200 " Vermouth, Noilly, Prat & Co. 200 " Sardines (nouvelle pêche), Vins fins, Huile d'Olive, Pâtes, etc. A vendre par MERCIER & REINE, 40 rue Vieille Levée. 30 août—1

AVIS.

Les BILLETS DE PASSAGE pour les steamers de la Compagnie Hambourgeoise-Américaine, faisant le service entre Hambourg, le Havre, la Havane et la Nouvelle-Orléans, se seront procurés plus que par avant.

WILLIAMS, RUPERTI & CO., Au No 189 de la rue de la Commune.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1870. 1er sept—1m

POUR VERA-CRUZ.—Partira sous peu pour le dit port, la fine et bonne voilière goélette mexicaine VELOS VERA CRUZANO, capitaine J. Labbé. Pour passage et frets de changement, s'adresser chez PUIG FRÈRES, 22, rue Douane, entre Chartres et Levée. 1sept—1f

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel—Septembre 1870.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou parents sont priés d'en donner avis au Consulat.

A	L
Aubel Mme Vve	Labarrière Bernard
Avenard Charles Mme	Labat François
Avenard Joseph	Levy Benoît
B	Longs Catherine Mlle
Brand, les époux	M
Blondeau Mme Vve	Marcaggi Mme
Bejot Julien	Maugiet Pierre
Bru Ulysse	Mége [illegible]
C	P
Cloute Julien	Pétiere Ant Michel
D	Q
Demillon, les époux	Quéré Auguste
Drouilh	Quinquet [illegible]
Davé	R
Dubos Barthélemy	Renaud Mme Vve
Duronnet Victor	S
Dupaquier le Dr	Saunier J A Mlle
Darmaux	Soudakola Germain
Dubosc Jean	Scotti Norbert
F	T
Fortier Guillaume Ne-	Tempe Etienne
guleau	V
Fourtier Ernest	Vallée Ernest
Fernand Baptiste	Villanueva Edouard
G	Viala Camille
Guilher Octave	
Garac Joseph	

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 SEPTEMBRE—CLASSE 20.

10	4	3	71	38	11	5	49	24	63	50	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ont lieu en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

Rue St. Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 2 septembre 1870.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. Sept—[illegible]

—CANDIDATURES—

POUR LE CONGRÈS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer l'honorable EDWIN L. JEWELL comme candidat pour représenter au CONGRÈS le 1er District Congressionnel, pendant le long terme, sujet à la nomination de la Convention Démocratique. 19 août—[illegible]

☞ J. PINCKNEY SMITH est annoncé, par ses amis, comme candidat à la place de Trésorier d'Etat—sujet à l'approbation de la convention démocratique de l'Etat.

Aux Démocrates de la Paroisse d'Orléans.

J'ANNONCE respectueusement aux Démocrates de la Paroisse d'Orléans, que je suis candidat (réélection) à la place de SHÉRIF DE LA PAROISSE D'ORLÉANS, (cour civile) et que je soumets ma candidature à la Convention du parti démocrate.

1 août—[illegible] THOS. L. MAXWELL.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que le colonel CHARLES W. SQUIRES est candidat à la place d'ADMINISTRATEUR DE LA POLICE, et qu'il soumet sa candidature à la Convention du parti démocrate. 2sept—[illegible]

TROISIÈME JUSTICE DE PAIX.

Monsieur le Rédacteur.

Veuillez annoncer JULIEN MICHEL comme candidat devant la Convention démocratique pour les fonctions de juge de paix (3me Justice de Paix, Second District.) 31 août—1m (2 sept)

CORONER.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer que je suis candidat pour la place de Coroner pour le 2ème et le 3ème Districts de la Paroisse d'Orléans, sujet à l'approbation de la Convention démocratique.

31 août—[illegible] C. DELÉRY.

☞ Le Dr. A. CHASTANT est annoncé par ses amis comme candidat à la place de Coroner du 2me et 3me District, sujet à l'approbation de la Convention démocratique. 1er sept—[illegible]

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer que le docteur E. DEBLANC est porté par ses nombreux amis comme candidat à la place de Coroner, pour le 2d et le 3me District de cette ville, aux élections de Novembre prochain—sujet à l'approbation de la Convention Démocratique. 30 août—1m

AVIS.

LE NOUVEAU DIRECTORY de 1871 sera bientôt publié. Nous mettons les citoyens de la Nlle-Orléans en garde contre les prétendus Directories et leur demandons de soutenir le véritable Directory, le Directory officiel qu'a publié Charles Gardner pendant quinze ans et qu'offre aujourd'hui le "Southern Publishing Company" la Compagnie de Publications du Sud. C'est un ouvrage sur lequel on peut compter et qui est digne d'appui.

AUX ANNONCEURS.—Le Directory étant un livre auquel on se réfère toute l'année, et qui parcourt nécessairement tous les comptoirs, les [illegible] et marchands, on ne saurait trouver un moyen plus avantageux pour des annonces. Que les annonceurs qui ont des affaires dans ce Directory les envoient dès maintenant [illegible].

"SOUTHERN PUBLISHING CO." Au No 64 du Commercial Place, RICHARD EDWARDS, Directeur. Nlle-Orléans. 1er septembre—1m

GREGORY & DAVIS,

Au No 1 1/2 de la rue Carondelet,

A une porte de la rue du CANAL.

Agence générale pour la vente de MACHINES A COUDRE.

—Marchands de—

Attachements de machines, aiguilles, fil, coton et fil soie,

—Etc.—

Toutes les variétés d'articles de tapis et de tapisserie à tricoter.

Ils viennent de recevoir de New-York un bel assortiment de

Selerettes en couleur, fils et attaches

qu'ils offrent à des prix réduits. Les dames feraient bien de s'adresser à ce bureau de commission. Ils sont prêts à réparer toutes espèces de

Machines à coudre,

dans le plus bref délai.

G. L. FÈVRE.

148 ..... Rue Royale 148

IMPORTATEUR

DE VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS,

Reçoit par chaque steamer d'Europe et de New York un bel assortiment de cuirs français et américains, empeignes anglaises, élastiques, galons, fil, soies, agrafes, lacets, outils, formes en bois, etc. Machines à coudre pour cordonniers.

PLUMEAUX FRANÇAIS. Fils à coudre et pour machine, tiges de bottes, bottines, etc., de qualité supérieure.

CUIRS & SEMELLES de France et de New-York.

BOIS.

LES consignés ont en ce moment un stock considérable de bois de chêne, bois de frêne, bois de pin pour boulangers et bois allumettes. Leurs charrettes sont faites expressément pour le transport du bois. Les ordres seront exécutés sans délai. Un bon assortiment de bois, une mesure exacte et des prix modérés. Les ordres laissés au [illegible] Depot du Chemin de fer de Jackson et du Pont [illegible].

[illegible] A. C. DANNER & CO.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. BOCHET

A l'honneur d'informer sa clientèle et le commerce en général qu'il vient de transférer ses magasins de SOIRIES, RUBANS, VELOURS, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BLONDES, GARNITURES et ARTICLES DE MODES, de la Rue Royale, No 65, à la Rue de Chartres, 25, entre les rues Bienville et Douane.

Ce changement, réclamé depuis longtemps par l'accroissement de ses affaires, lui permet d'augmenter encore l'importance de son assortiment et de se procurer plus facilement au choix des acheteurs.

Il saisit cette occasion pour remercier ses clients de la faveur dont ils l'ont honoré depuis 18 ans et leur donner l'assurance qu'il fera tous ses efforts pour mériter la continuation de leur bienveillant patronage. 27 août—1m

JOSEPH GRAFF.

TAILLEUR.

Au No 37 de la rue de l'Hôpital, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

Nlle-Orléans (Lne.)

1 août—1m

Avis important aux Jardiniers.

NOUS offrons, en ce moment, pour les récoltes de l'automne, un engrais spécial préparé par la Compagnie d'Engrais de la Nouvelle-Orléans, et que nous savons être une supérieur sous le rapport de la qualité et de l'efficacité. Nous le vendons à [illegible] la tonne.

Nous avons la conviction que si les jardiniers font l'essai d'un baril seulement, ils en seront [illegible] récompensés.

Nous vendons aussi toute espèce d'instruments de jardinage, à bon marché. Houes, Rateaux, Sécateurs à haies, Arrosoirs, Pompes de jardin, etc.

SIZER & OWEN, Au No. 26 de la rue Carondelet.

Changement de Local.

L. H. RICHARD,

Importateur de Marchandises Sèches.

A l'honneur de prévenir ses clients et le public en général, qu'à partir du 1er septembre son magasin sera transféré au No. 25 de la rue de Chartres, au premier, en face l'ancien de Vincent & Co. 23 août—1m

Propriétés à vendre et à louer.

A louer.

UN TERRAIN de 120 pieds, rue des Remparts, No 227, entre St Philippe et l'Ursulines. Une partie des améliorations pourront être démolies au gré du preneur, avec un bail de 2 à 5 ans. Rez-de-chaussée convenable pour [illegible], composée de 4 chambres et 2 cabinets, cuisine en briques, etc. Pour les conditions s'adresser rue de Chartres, No 23. 30 août—1m

Stock de quincaillerie.

A vendre au détail ou échange pour des propriétés situées en ville—Un stock de quincaillerie et de coutellerie bien assorti, valant de $10,000 à $15,000. Le magasin est bien établi, fait de bonnes affaires et le propriétaire désire se retirer. Pour détails, s'adresser à Lock Box No 14 de la Poste de la Nlle-Orléans.

Fonds de Quincaillerie.

MME Veuve BONNAFFÉ désire vendre le fonds de quincaillerie de feu son mari, J. Bonnaffé, situé dans le Troisième District, en face du Marché du Port.

S'adresser à M. A. BARO, Passage de la Bourse No 16, ou à P. O. boîte à No 232. Nlle-Orléans.

A vendre,

A très bas prix, dans un bon COTTAGE DOUBLE, valant, avec le terrain, au moins [illegible], situé dans le Quatrième District, près du chemin de fer [illegible] de cette ville, ayant six chambres, mansarde, galerie sur la façade, dépendances, [illegible]. S'adresser à [illegible] C. Lock Box No 14 du bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

A Louer,

La moitié de la maison à deux étages, située au haut du Marché Neuf Poydras, coin des rues North et South Poydras. Le rez-de-chaussée convient pour un marchand de grocerie. [illegible] S'adresser de manière à ce qu'une famille y trouve tout le confort désirable. 28 août—1f

A Louer,

A partir du 1er octobre, les beaux MAGASINS, Nos 22 et 24, rue St Charles, entre Canal et Commune, à côté de l'ancien établissement de Lyons, en face de l'Hôtel St Charles, et convenables aux affaires de chaussures, chapeaux, lingerie et semblables [illegible]. S'adresser à JAMES S. ZACHARIE, No 29, rue Carondelet.

A LOUER,

La résidence en briques située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Quartier, avec installations de gaz, chambre à bain, etc. Le tout en parfait état. S'adresser à C. Dufour, rue [illegible].